

PROCES VERBAL

(Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT)

Présents : Jean-Marie GELOT, Denis THIBAUT, Nicolas CAQUINEAU, Laurette CHARRIER, Bernadette DENIS, Christian GANTEIL, Cédric GESTRAUD, Patricia LUCAS, Laeticia MAILHE, Marielle NEVEU, Roger PRAILE, Béatrice VALADE.

Absents excusés : Laurent BAUDIN qui donne pouvoir à Denis THIBAUT, Coralie RAMBAUD.

Ordre du jour :

Délibérations à prendre :

- Demande de subvention pour le terrain multi-sports.
- Décision pour donner suite à la demande de subvention de l'ADMR.
- Travaux de la Halle du Port : Avenant.
- Remboursement de frais.

Informations diverses :

- Le point sur le personnel communal.
- Le point sur les travaux en cours.
- Bilan des réunions de commissions.
- Cérémonie du 8 mai.

Questions diverses.

Mr Roger PRAILE est nommé secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 6 avril 2023.

1) Délibérations à prendre :

➤ Demande de subvention pour le terrain multi-sports :

Mr le Maire rappelle le projet de réalisation d'un terrain multi-sports, il précise que les subventions demandées n'ont pas été attribuées dans leur totalité.

Afin de pallier ce manque de financement il propose de solliciter le conseil régional pour la somme de 13 543 €. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

➤ Décision pour donner suite à la demande de subvention de l'ADMR :

Comme convenu lors de la précédente réunion, une rencontre a été organisée entre les élus concernés (Damvix, Vix, Maillé) et les responsables de l'ADMR. Il est désormais en mesure d'expliquer la demande de subvention de 1 006.43 €, en effet, l'ADMR se trouve confronté à des rappels liés aux salaires du personnel ce qui justifie ce besoin ponctuel de fonds. La somme totale nécessaire étant de 4538 € réparti entre les communes de Vix, Damvix et Maillé, au prorata de l'activité des services réalisés dans chaque commune.

Le conseil municipal, conscient de la nécessité du service rendu à la population, et du lien social apporté par cette association auprès des bénéficiaires, accepte à l'unanimité d'accorder l'aide exceptionnelle de 1006.43 € à l'ADMR de Maillé en 2023.

➤ Travaux de la Halle : Avenants :

Le conseil municipal entérine à l'unanimité les avenants ci-après :

- Lot 2 : Av 1 : « Charpente-Menuiserie » : BATIREAL : + 2 220.52 € HT qui porte le montant du marché à 83 900.94 € HT.
- Lot 3 : Av 1 : « Plâtrerie - Faux-Plafonds » : AUCHER : - 240 € HT qui porte le montant du marché à 12 260.00 € HT.
- Lot 7 : Av 1 : « Electricité- Chauffage » : COMELEC : - 4 159 € HT qui porte le montant du marché à 13 176 € HT.

➤ **Remboursement de frais :**

Le conseil municipal accepte de rembourser à Mr Jean-Marie Gelot, la somme de 21.43 € correspondant à des impressions de plans du cimetière.

2) Informations diverses :

- Le point sur le personnel communal :

- ↳ Remplacement de François BARREAU : C'est Mélissa PELLETIER qui a été recrutée et qui prendra ses fonctions le 1er juin 2023 par voie de mutation. Mme Pelletier est actuellement agent technique dans une commune des Deux-Sèvres.
Il est évoqué l'aménagement des sanitaires pour respecter L'article R. 4228-10 du Code du travail qui indique qu'une entreprise employant du personnel mixte doit mettre à disposition des toilettes séparées pour les hommes et les femmes.
Est également abordé le sujet de la mise à disposition de Mme PELLETIER, pompier volontaire, auprès du centre de secours de Maillezais : cette question sera discutée lorsque l'intéressée aura effectué quelques mois dans le service et que l'organisation sera opérationnelle.
- ↳ Concernant le service technique, Nicolas Chevrier a été embauché pour un mois en raison d'un accroissement de travail.
- ↳ Concernant le service cantine, après Alicia Garreau qui a effectué 3 semaines en renfort, c'est désormais Mme Amrouche qui effectue cette mission pour la même durée.

- Le point sur les travaux en cours :

Le terrain de camping : des petits travaux de remise en état ont été réalisés par les agents techniques. Le chantier électrique est reporté à la fin de la saison.

Le locatif rue de la Poste : les travaux de plomberie et de menuiserie sont terminés. Il reste le passage du peintre afin que ce logement puisse être à nouveau loué.

Le studio de l'esthéticienne : considérant la mauvaise isolation phonique des studios, les travaux d'agrandissement ne pourront être réalisés que durant la fermeture de la MAM et du salon soit fin août. Les agents techniques seront mis à disposition pour aider dans l'avancement de ce chantier.

Le panneau d'informations : Afin qu'il soit opérationnel le plus rapidement possible, l'électricien va être recontacté dès demain.

Mme Neveu, responsable de la commission « Communication » fait savoir qu'elle a participé, avec les agents de la mairie, à la formation de mise en route et de mise à jour des informations sur ce panneau. De très nombreuses options permettent de rendre les événements attractifs. Elle va solliciter les présidents d'associations afin de leur proposer de mettre systématiquement en ligne leurs manifestations dès que nous en aurons connaissance.

- Cérémonie du 8 mai : les commandes sont faites. Certains élus sont volontaires pour finaliser l'organisation.

- La Halle du Port : ce local a été vivement apprécié lors de la balade découverte du 16 avril.

La cérémonie d'inauguration aura lieu le 24 juin à 11 h. Les invitations sont en cours de préparation afin que les officiels en soient informés rapidement. La population sera également conviée.

La commission « Communication » propose de faire réaliser des gobelets souvenirs qui seront offerts à cette occasion.

- Le point sur le tourisme :

Nous constatons un bon début de saison notamment pour le terrain de camping.

Le rassemblement des combis Volkswagen aura lieu le week-end de la pentecôte.

Mme Valade précise qu'elle est en cours de recherche d'un présentoir et de fly banner (drapeau oriflamme publicitaire) pour améliorer la publicité et la visibilité du site.

Il est mis en avant le travail de Mme Samantha Grolleau, responsable du pôle touristique, qui s'investit et s'implique au maximum dans son travail.

- Divers :

- Affaire « venelle condamnée » : Mr le Maire fait savoir que l'avocat travaille toujours sur ce dossier.
- le studio occupé précédemment par Mr Audineau est désormais libre.
- La crêperie : le fonctionnement de la crêperie est désormais associatif. Pour faire suite au questionnement du mois dernier au sujet du lave-vaisselle, il est précisé que l'eau sale sera vidangée dans un bac dégraisseur avant d'être évacuée dans la vidange du terrain de camping.
- Marchande de glaces : Elle va être contactée pour en savoir plus sur sa présence sur la place du port cette année.
- Le terrain à bâtir situé près de l'ancienne usine est toujours à vendre.

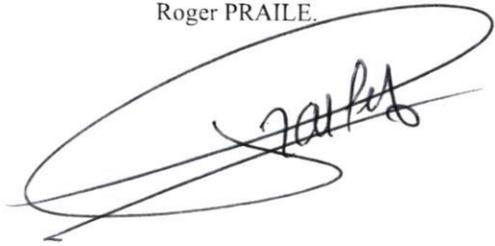
3) Questions diverses :

- Le baby-foot acheté pour la maison des jeunes a été livré : il est stocké à l'atelier communal.
- Samedi 6 mai à 14 h : Match de rugby France (Maillé)-Angleterre (Kettering). Les enfants de l'école St Pient ainsi que l'harmonie se sont mobilisés pour encourager les joueurs.
- Eglise de Maillé : il est souhaité que ce monument soit ouvert de manière plus régulière, c'est-à-dire tous les jours.
- Place de l'église : on nous informe de la vitesse excessive des véhicules qui empruntent cette place.
- Le stationnement de voitures sur les trottoirs aux abords de la boulangerie est récurrent et très gênant pour les piétons.
- Le ponton du port est en cours de réalisation au profit du tourisme fluvestre.
- La végéterie étant opérationnelle à La Croix de Maillé, il serait souhaitable que les employés communaux l'utilisent. L'ancien lieu de stockage, une fois nettoyé, pourrait de nouveau servir de parking.
- Dans le cadre d'un partenariat entre la CCVSA et le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, il est proposé aux communes du territoire d'accueillir le spectacle "Tarot du Marais Poitevin" sur la thématique du changement climatique : à voir en commission « Fêtes et Cérémonies ».
- Les statistiques Facebook sont détaillées : toujours plus d'interactions que ce soit pour la mairie comme pour le tourisme.
- La commission « culture patrimoine » :
 - Informe du prix du livre Vendée Sèvre Autise intitulé « de Rives en Livres ».
 - Propose de participer aux journées européennes du patrimoine en septembre.
 - Ajoute que le fonctionnement de la bibliothèque n'est pas cohérent et qu'une nouvelle organisation est difficile à mettre en place. La bibliothèque étant communale, elle est sous la responsabilité du maire.
- IL est rapporté que le fauchage et le balayage ne sont pas réalisés aussi souvent qu'auparavant.
- Il est constaté de plus en plus de « véhicules épaves » stationnés sur le parking de l'annexe : voir pour leur éventuelle évacuation.
- Les travaux de la Maison des Jeunes avancent bien, des matinées « chantier » sont programmées.
- Pose de la Devise Républicaine au sein de l'école publique de Maillezais : le vendredi 5 mai.
- Pose des Algécos au stade : vendredi 5 mai.
- Signalétique à vérifier notamment sur la place du port.
- La présence de techniciens Bouygues a inquiété les riverains de la rue St Pient.
- La vitesse excessive est de nouveau signalée principalement dans les hameaux, Pont de la Route, Pichonnière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

Le Secrétaire de séance,

Roger PRAILE.



Le Maire,

Jean-Marie GELOT.

